



Litiges avec le neuf cegetel pour résiliation cause déménagement

Par ameie, le 18/06/2008 à 10:53

bonjour,
début septembre 2007 , j'envoie un LR à neuf cegetel, pour les informer que je déménage fin septembre 2007, il me contacte sur mon portable , pour essayer de me convaincre de transférer la ligne, ne pouvant pas puisque je vais être hébergé, ils disent que je vais recevoir un courrier pour le retour de mon modem et les formalités de résiliation, je ne reçois rien en octobre , en nov je reçois une facture , je leur écris pour leur rappeler ma demande de résiliation et de me refacturer au 30/09 date à laquelle j'ai quitté mon appartement donc plus de ligne ni de connexion : pas de réponse
enfin en février 2008, le courrier pour le retour du modem arrive , il s'est donc écoulé 5 mois, ils ont continué à me facturer jusqu'à la réception du modem. Une facture de 150€ En juin je reçois un courrier de INTRUM, et je leur répond pour contester et leur envoie toutes les explications et courriers envoyés au NEUF, et voici leur dernier courrier :

MESSAGE N°
MERCI DE NOUS CONTACTER DE TOUTE URGENCE POUR AFFAIRE VOUS
CONCERNANT AU 0826272726 (0,15 €/min)

[s]que dois je faire ?[/s]

c'est un courrier sans entête uniquement en bas de page il ya lettre mandat du et intrum est écrit en tout petit au bas de page

merci pour votre réponse